

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada: \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

*Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.*

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

*« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude. »*

*« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse. »*

*« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »*

---

**Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.**

**A. TOUSSAINT & CIE**

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

### **"LINABESTOS"**

est la seule planche murale

## ENTIÈREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

## COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, ETC., Ré-Argentés ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUPELLERIE, Réparées et Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES, CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

# LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL

L'A.  
poE

RU

I  
L  
s'  
A:

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,  
CANADA.**

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,  
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC**

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

**AUTORISÉE À VENDRE LE VIN DE MESSE.**

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, M<sup>re</sup> seille.

Bureau: 82 rue St-Pierre

Téléphone 265

Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES  
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

**LORENZO AUGER**

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

**JOS.-P. OUELLET**

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q."

et

MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchett en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

Restoration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

## LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre. Etc.

ENTREPRENEURS  
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus - - - - - 1,663,900.24

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DE CONTROLE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

76 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des VERRES TORIQUES  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des VERRES  
TORIQUES. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne ENTIERE SATISFACTION.

---

**P.-C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMETRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 337. — *Les Quarante-Heures*, 337.

**Partie officielle**: Nominations ecclésiastiques, 338 ; L'Apostolat de la Prière, 338.

**Partie non officielle**: CAUSERIE DE LA SEMAINE : Les âmes « hors d'atteinte », 339. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 342. — À TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 344 ; Saint-Hyacinthe, 344 ; Sherbrooke, 344 ; Nicolet, 345 ; Valleyfield, 345 ; Mont-Laurier, 345. — VARIÉTÉS : Le martyre de l'Arménie, 346. LES LIVRES, 347.

**Bulletin social**: FAITS ET ŒUVRES : Les cercles ruraux de l'A. C. J. C., 349 ; La prohibition aux États-Unis, 352.

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 30 janvier.** — IV ap. l'Épiph. Du dim.  
**Lundi, 31.** — S. PIERRE NOLASQUE, conf.  
**Mardi, 1 février.** — S. IGNACE, év. et martyr.  
**Mercredi, 2.** — PURIFICATION DE LA B. V. M., *dbl. 2 cl.*  
**Jeudi, 3.** — S. BLAISE, év. et mart.  
**Vendredi, 4.** — S. ANDRÉ CORSINI, év. et conf.  
**Samedi, 5.** — STE AGATHE, vierge et mart.  
**Dimanche, 6.** — V ap. l'Épiph. SOL. DE LA PURIFICATION.

## QUARANTE-HEURES

31, janvier, Ste-Martine. — 2 février, Couvent de Plessisville. — 3, Couvent de Ste-Croix. — 5, Hôtel-Dieu de Lévis.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, administrateur du diocèse, ont été nommés missionnaires agricoles :

M. le Directeur de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière ;

M. l'abbé Sauveur TURCOTTE, curé de Sainte-Agathe de Lotbinière ;

M. l'abbé Isaïe GALERNEAU, curé de Saint-Martin ;

M. l'abbé Hilaire FORTIER, curé de Saint-Prosper de Dorchester ;

M. l'abbé A.-O. GUIMONT, curé de Sainte-Apolline ;

M. l'abbé A.-H. MARTEL, curé de Sainte-Famille, I. O.

---

### APOSTOLAT DE LA PRIERE

*Intention générale du mois de février approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape.*

#### NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE

Avec quelle religieuse émotion les Associés de l'Apostolat de la Prière n'accueilleront-ils pas l'intention du prochain mois. Est-il, en effet, quelqu'un qui ait un besoin plus pressant de prières, à l'heure actuelle, que le Vicaire de Jésus-Christ, qui voit tant de peuples, dont il est le père commun, s'entre-détruire dans une guerre cruelle.

La Papauté a toujours été en butte aux attaques des hérétiques et des apostats, mais ne nous semble-t-il pas que ses ennemis actuels, les modernistes, les libres-penseurs et les franc-maçons, s'acharnent par la colomnie et le mensonge à combattre son autorité, à détruire son influence avec une rage et une perversité qui n'ont été dépassées en aucun temps.

Sans doute l'Église a les promesses de la vie éternelle, mais prions pour que les loups ravisseurs cessent leurs ravages dans

le troupeau du Christ ; prions pour que la parole et les enseignements du chef béni, le Pontife de Rome, soient reçus partout avec respect et soumission.

## OFFRANDE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour Notre Saint-Père le Pape.

*Résolution apostolique* : Je ne laisserai jamais, autour de moi, mal parler du Pape. Je ferai de toutes ses directions ma ligne de conduite.

---

**PARTIE NON OFFICIELLE**

---

## CAUSERIE DE LA SEMAINE

## LES ÂMES « HORS D'ATTEINTE »

Quel est le prêtre qui, venu en contact avec cette portion de notre classe instruite que l'indifférence religieuse, le doute ou l'habitude du vice ont gangrenée, n'a pas senti dans son cœur d'apôtre une grande tristesse de ne pouvoir convertir, ou du moins éclairer, ces aveugles qui ne veulent point voir?...

Des questions lui sont venues à la pensée :

Comment ramener à l'Église tous ces enfants faibles, oublieux, pécheurs ou rebelles ? Comment les toucher, comment les convaincre, comment du moins les atteindre ? Le moyen de prendre leur attention tout absorbée par des intérêts matériels et de la fixer sur leurs fins dernières ? Le moyen de ressusciter en eux leur éducation première et de rallumer dans leur âme la lumière presque éteinte de la foi?... Faut-il désespérer?... Pour une âme qui cède aux sollicitations obsédantes de la grâce, combien d'autres qui s'obstinent à vivre loin du bon Dieu, dans l'esclavage tyrannique de leurs passions jamais satisfaites, ou sans la correction toute paternelle d'une vie que le monde dans sa

bienveillance appelle honnête ! Qui les agenouillera de nouveau au pied de l'autel et au tribunal de la pénitence ? Qui ramènera les désespérés, les maniaques du vice, les contempteurs de la prière, de la justice et de la vertu, les libres-penseurs, — et les athées, s'il y en eut jamais ? . . .

La plupart de ces gens-là, en effet, ne vont pas à la messe, ou, s'ils y vont, le dimanche, — cédant à un reste de respect d'eux-mêmes, — choisissent la plus courte et n'entendent jamais un sermon ; ils n'ont que faire des retraites et des triduums ; à peine en voit-on faire leurs pâques, à cause de leur famille, et parce que s'ils affichaient trop de scepticisme cela pourrait nuire à leurs affaires ; mais c'est tout ; jamais une lecture sérieuse ; jamais un catéchisme ou un livre de doctrine qui s'en rapproche, jamais une biographie édifiante ; jamais un journal catholique ; tout cela, c'est bon pour les dévotes et pour leurs semblables.

Que faire alors, nous, pauvres prêtres, qui comprenons le prix et la beauté d'une âme rachetée et qui n'aimerions rien tant que de recruter de nouveaux serviteurs de Dieu parmi ceux qui ont abandonné son service ?

Ce problème est difficile ; il n'est pas insoluble.

Il faut pour le résoudre beaucoup d'esprit de foi, il faut cette inébranlable et miraculeuse confiance de l'apôtre accoutumé à considérer Dieu comme le maître du temps et des événements ; il faut la patience dans l'attente, la constance dans la prière, le sacrifice et l'effort, il faut de plus pour cette sorte de pécheurs un certain prestige qui leur impose, certaines qualités par où, en dehors du caractère sacerdotal, ils reconnaissent au prêtre une supériorité profane, en attendant qu'ils apprennent à reconnaître la supériorité de sa mission.

Pour préciser davantage les moyens à la disposition du prêtre qui veut faire la conquête de ces âmes « hors d'atteinte » rappelons-en trois principaux :

D'abord, qu'ils fasse prier les petits enfants et les personnes consacrées à Dieu pour la conversion des pécheurs au salut desquels il s'intéresse ; qu'il leur fasse adopter une âme éloignée de Dieu et qu'il les charge de la ramener à Lui. N'oublions pas, c'est ici le temps de le rappeler, que la prière des âmes pures au témoignage des maîtres de la vie spirituelle, est au moins aussi

efficace que les travaux des apôtres pour la conversion des âmes égarées. <sup>(1)</sup>

En second lieu qu'il efforce de faire naître dans les âmes fidèles un souci d'apostolat véritable ; en chaire, au confessionnal, en toute autre rencontre qu'il s'efforce de se susciter parmi les bons des auxiliaires, des éclaireurs en pays ennemi qui préparent, par leurs prières, par leurs exemples et par leurs discrètes interventions, l'heureuse conquête projetée. Les membres d'un comité paroissial sont tout désignés pour cette collaboration, pour ce travail de charité.

Enfin, autre et troisième moyen, dont on n'apprécie peut-être pas assez la puissance mais dont l'efficacité n'a point échappé à ceux qui tiennent compte de la psychologie des foules, c'est la classification de la paroisse en catégories distinctes offrant le double avantage de mettre le prêtre en contact plus immédiat avec les besoins relatifs et particuliers des fidèles, et de déterminer en outre des mouvements d'ensemble vers les sacrements pour célébrer certains anniversaires, certaines grandes fêtes paroissiales, pour commémorer quelque événement historique ou religieux.

Il est facile d'observer que les indifférents emboîtent le pas plus volontiers dans ces circonstances-là, pour faire comme les autres, par simple curiosité, pour n'avoir pas l'air de tirer de l'arrière, pour une foule de prétextes enfin. Toujours est-il qu'ils viennent.

Et c'est quand on croit en tenir quelques-uns qu'ils faut porter les grands coups, se croire plus que jamais les instruments de la miséricordieuse Bonté, déployer tout le zèle, toute l'ingénieuse diplomatie, toutes les ressources de son apostolat pour déposer dans ces âmes le germe d'une résolution nouvelle, première étape de la conversion.

Sans doute qu'il en restera toujours d'assez peu sensés pour compter sur la présence d'un prêtre à leur lit de mort, sans doute qu'il s'en trouvera encore pour ricaner à l'appel de la grâce actuelle que d'autres leur méritent, sans doute qu'il y aura encore

---

(1) « Dix carmélites priant, disait un évêque de Cochinchine au gouverneur de Saïgon, me seront d'un plus grand secours que vingt missionnaires prêchant. »

des cas vraisemblablement désespérés. Mais quand chaque prêtre aura fait sa tâche d'apôtre et mis en œuvre les moyens qu'on vient de rappeler, le bon Dieu sera content ; il n'exige pas le succès ; Il demande seulement que nous le cherchions ; Il demande l'effort généreux accompli avec une intention droite, sous l'influence de la charité<sup>(1)</sup> sans laquelle nos travaux sont stériles et vaines sont nos œuvres.

V. G.

### CHRONIQUE DIOCÉSAINNE

**Cérémonie de vêtue.** — Mercredi, 12 janvier dernier, avait lieu au monastère des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours de Saint-Damien une cérémonie de vêtue présidée par M. l'abbé J.-C. Nadeau, aumônier de la communauté.

Ont revêtu le Saint Habit : Marie-Joséphine Côté, de Saint-Paul de Montmagny, en religion Sœur Saint Maurice ; Georgiana Vachon, du Saint-Cœur de Marie, Mégantic, en religion Sœur Sainte Léontine ; Juliette Lamontagne, de l'Immaculée Conception de Montréal, en religion Sœur Saint Romuald ; Maria Bercier, de Sainte-Sabine de Dorchester, en religion Sœur Sainte Dosithée ; Marie-Anne Lessard, de Saint-Frédéric de Beauce, en religion Sœur Saint Frédéric ; Marie-Virginie Rouleau, du Sacré-Cœur de Jésus, Beauce, en religion Sœur Marie de la Présentation ; Mathilda Grenier, de la même paroisse, en religion Sœur Marie du Bon Pasteur ; Ida Vallée, de Saint-Frédéric de Beauce, en religion Sœur Sainte Adrienne ; Clara Lacasse, de Sainte-Rose de Watford, en religion Sœur Sainte Rose de Viterbe ; M.-Herminas Paquet, de Loretteville, en religion Sœur Saint Odilon ; Aubella Lapierre, de Saint-Sébastien, Beauce, en religion Sœur Marie-Édouard ; Anaïs Goulet, de Saint-Nérée de Bellechasse, en religion Sœur Saint Arthur ; Élise Lessard, de Saint-Frédéric, Beauce, en religion Sœur Sainte Geneviève ; Lucia Lapierre de Saint-Sébastien, Beauce, en religion Sœur Marie du Calvaire ; Marie-Laure Cantin de Saint-Sauveur de Québec, en religion Sœur Sainte Anne ; Violette Kelly de Toronto, en religion Sœur Marie de la Garde.

Ont prononcé les premiers vœux annuels : les Sœurs Marie de la Nativité et Sainte Aimée de Jésus, de l'Immaculée Conception de Montréal ; Sœur Marie de la Passion, de Saint-Agapit de Lotbinière ; Sœur Saint Polycarpe, de Saint-Gervais de Belle-

(1) *Omnia vestra in caritate fiunt* (I, Cor., XVI, 14.)

chasse ; Sœurs Saint Théophile, Saint Adrien et Saint Pierre d'Alcantara, de Sainte Justine de Dorchester ; Sœur Marie du Bon Conseil, de Saint Isidore de Dorchester ; Sœur Sainte Alice, de Saint-Sauveur de Québec et Sœur Saint Jean de Matha, de Saint-Ludger de Beauce.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé R. Morissette, curé de Loretteville.

**Décès du R. P. A. Girard.** — Les Pères Jésuites de Québec viennent d'être rudement éprouvés par la mort du R. P. Auguste Girard, décédé jeudi soir, 20 janvier, à la résidence de la rue Dauphine, après quatre jours seulement de maladie. Le défunt, qui n'était âgé que de 54 ans, exerçait le ministère à Québec depuis 1900.

Les funérailles du R. P. Girard ont eu lieu lundi matin, dans la chapelle des RR. PP. Jésuites. Il y eut d'abord récitation de l'office des morts suivi d'une messe basse célébrée par M. le chanoine Lindsay.

Sa Grandeur Mgr Mathieu, archevêque de Régina a officié à l'absoute, assisté de M. le chanoine Laflamme, curé de Notre-Dame et du R. P. Arcand, recteur du collège Sainte-Marie de Montréal. La dépouille mortelle du défunt a été transportée à Montréal où l'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la communauté.

**Incendie d'un couvent.** — Le couvent de Saint-Honoré de Beauce a été incendié dimanche soir. C'était un édifice en bois à quatre étages, de 60 x 45 pieds, dont les travaux avaient été commencés au printemps 1910. La direction des classes avait été confiée aux RR. Sœurs de la Charité de Saint-Louis.

**Notes.** — Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, administrateur du diocèse de Québec, est parti samedi dernier pour Saint-Hyacinthe, où il a parlé, dimanche, en faveur de la grande cause de la tempérance.

— Jeudi dernier, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le R. Frère Théodore Constantin, Clerc de Saint-Viateur. Le défunt était né à Saint-Jean-Baptiste de Québec.

— M. l'abbé Huot, dont nous annonçons le départ pour la Louisiane, la semaine dernière, est arrivé heureusement à Pass Christian.

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

## A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal.** — Le R. P. Dozois, O. M. I., ancien Provincial, est nommé recteur de l'église Saint-Pierre, à Montréal, en remplacement du R. P. Tourangeau, que l'accident dont il fut victime, l'automne dernier, force à prendre un assez long repos.

**Ottawa.** — Comme le gouvernement de l'Ontario s'obstine à ne pas vouloir rendre justice aux Canadiens-Français d'Ottawa, les mères de famille canadiennes-françaises de la capitale ont pris un moyen radical de trancher la question : elles se sont emparées de l'école Guigues et ont installé les Delles Desloges pour faire la classe à leurs enfants. Cette école après tout appartient aux parents et non pas aux messieurs de Toronto.

A ces mères de famille qui entendent être maîtresses chez elles on a fait des menaces d'emprisonnement ; mais elles ont tout prévu, la prison inclusivement. Aussi le président de la véritable commission scolaire, M. Genest, a-t-il pu dire : « Avant que la question soit finie, ce sont plutôt les prisons que les écoles qu'il faudra agrandir. »

**Régina.** — Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu, nouvellement élevé à la dignité d'archevêque de Régina, est allé passer quelques semaines à Québec où il est l'hôte du Séminaire.

**Saint-Hyacinthe.** — Les citoyens de Sorel se sont débarrassés du régime des buvettes. Le referendum sur la question de la prohibition a donné 655 votes pour cette mesure et 84 contre, soit une majorité de 571 voix en faveur de la Tempérance sur 739 suffrages.

— Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, administrateur du diocèse de Québec est allé prêter le concours de sa parole à ceux qui luttent pour la destruction du régime des buvettes à Saint-Hyacinthe.

Dimanche après-midi, à la clôture de leur double retraite, les hommes des deux paroisses se réunissaient à la cathédrale, où, dans une causerie très pressante et persuasive, S. G. Mgr Roy leur fit vivement sentir les obligations des fidèles catholiques, dignes de ce nom, en faveur de la lutte contre l'alcool.

A 8 heures, dans la grande salle des bazars où plus de mille antialcoolistes étaient réunis, Sa Grandeur, après Sir François Lemieux, l'hon. Thomas Chapais, M. le magistrat Fiset, de Rimouski, et M. l'abbé Morin de Saint-Hyacinthe, prit de nouveau la parole pour insister sur l'excellent exemple donné par la ville de Thetford au crédit du régime de la Tempérance.

**Sherbrooke.** — Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Sherbrooke.

Monsieur l'abbé Hector Courtemanche est nommé curé de la nouvelle paroisse du Très-Saint-Enfant-Jésus d'Ely ;

Monsieur l'abbé J.-A. Robidas, curé de Saint-Zénon de Piopolis ;

Monsieur l'abbé C.-L.-R. Dubé, curé de Sainte-Marguerite de Tingwick ;

Monsieur l'abbé H.-O. Desève, curé de la nouvelle paroisse Saint-Mathieu de Dixville ;

Monsieur l'abbé J.-Agénor Turcotte, curé de Saint-Raphaël de Bury ;

Monsieur l'abbé Joseph Têtu, curé du Précieux-Sang de Capelton ;  
Monsieur l'abbé Alphonse-Marie Roy, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke ;

Monsieur l'abbé G.-Émile Gervais, vicaire à Sainte-Praxède de Bromptonville ;

Monsieur l'abbé Louis-Joseph Couture, vicaire à Sainte-Luce de D'Israëli ;

Monsieur l'abbé Jean-Aimé Godbout, vicaire à Saint-Philippe de Windsor Mills ;

Monsieur l'abbé Jos.-Hormisdas Houle, vicaire à Saint-Patrice de Magog.

**Nicolet.** — La ville de Nicolet s'est placée à l'unanimité sous le régime de la prohibition. Cent neuf votes ont été enregistrés en faveur du règlement de la prohibition et pas un seul contre.

Quelques citoyens étaient disposés à voter contre le règlement, mais ils eurent le bon esprit de s'abstenir en disant : « Puisque notre évêque demande de voter la prohibition, il faut croire que c'est une bonne chose, et que c'est dans l'intérêt de la ville ; or, nous préférons ne pas voter. » Et aucun d'eux n'a voulu voter contre ce règlement.

— On annonce le décès de M. l'abbé Arthur Paquin, curé de Saint-David d'Yamaska.

Le défunt avait été ordonné prêtre à Nicolet, le premier octobre 1871. Il fut vicaire à Saint-Didace, de 1871 à 1872, et à Drummondville, de 1872 à 1875. Il fut ensuite curé de Wickham, de 1875 à 1890, et de Saint-David d'Yamaska depuis 1890.

M. l'abbé Paquin était conseiller de Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Nicolet.

Son service et sa sépulture ont lieu à Saint-David d'Yamaska.

**Valleyfield.** — Par décision de S. G. Mgr Énard, évêque de Valleyfield, viennent d'être nommés : curé de Saint-Médard de Soulanges, M. l'abbé U.-H. Tremblay, desservant de la Pointe-des-Cascades ; à ce dernier poste, M. l'abbé J.-A. Durocher, et à la cure de Sainte-Clotilde de Châteauguay, M. l'abbé Siméon Morin.

**Mont-Laurier.** — La ville de Mont-Laurier, qui, grâce à certaines chinoiseries légales, avait manqué d'une demi-douzaine de voix l'adoption de son règlement de prohibition, en novembre 1915, vient de se ressaisir noblement : elle s'est, à l'unanimité, pourvu d'un conseil nettement prohibitionniste.

## VARIÉTÉS

### LE MARTYRE DE L'ARMÉNIE

Le consul d'Italie à Trébizonde, M. Gorrini, vient d'arriver à Rome, rapportant des nouvelles navrantes sur le martyre de l'Arménie. Il assure que, pendant un mois, il assista à des scènes effroyables, à des exécutions en masse d'innocents. Le passage sous les fenêtres du consulat de colonnes d'Arméniens implorant du secours, impossible à leur être donné, dans une ville surveillée par 15,000 soldats, des milliers de policiers et des bandes de volontaires du comité Union et Progrès ; les scènes de désolation, de pleurs, d'imprécations, de suicides, de folie subite, d'incendies, de fusillades dans les rues, dans les maisons et les campagnes, sont impossibles à décrire. Des centaines de cadavres étaient trouvés chaque jour dans les rues. Des femmes outragées, des enfants enlevés à leurs familles et placés dans des barques, vêtus seulement d'une chemise, puis noyés dans la mer Noire ou dans les fleuves, sont les épisodes d'une nouvelle page du régime turc.

Le consul ajoute : « Quand on a assisté pendant un mois à ces scènes quotidiennes si épouvantables, et que l'on se voit impuissant à agir, on se demande si les cannibales et toutes les bêtes féroces de la création ne font pas partie de ce gouvernement turc. De tels massacres exigent la vengeance de la chrétienté entière.

« Si l'on savait tout ce que je sais, tout ce que j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles, toutes les puissances chrétiennes et encore neutres devraient se soulever contre la Turquie, crier : *Anathème!* contre ce gouvernement barbare, ce féroce comité Union et Progrès et tenir pour responsables les Austro-Allemands qui tolèrent et couvrent de leur aide des crimes qui sont sans égal dans l'histoire ancienne et moderne. C'est une honte et une horreur indicibles. »

Il résulte de témoignages incontestables que des centaines de mille Arméniens ont été massacrés depuis la proclamation de la guerre sainte ; des centaines de mille ont été convertis de force à l'Islam. Les hommes valides sont enrôlés pour la guerre et ne peuvent même pas défendre leurs foyers. Désarmés, employés à la construction des routes, beaucoup auraient été fusillés par leurs gardiens. Les Arméniens qu'on déporte dans le désert ne sont plus qu'un troupeau misérable de vieillards, de femmes, d'enfants, poussés en avant sous le fouet des gendarmes. Cette déportation n'est qu'un massacre déguisé.

Les Jeunes-Turcs, comme l'a fait Abd-ul-Hamid, ne manqueront pas d'alléguer de prétendus complots pour justifier leurs actes. En réalité, ce n'est pas seulement la destruction de la race arménienne que l'on poursuit, c'est la mise à exécution d'un plan plus vaste qu'on veut réaliser pendant que le monde civilisé porte toute son attention sur la guerre actuelle : faire disparaître de la Turquie tout ce qui n'est pas musulman !

C'est le programme du Sultan rouge, appliqué avec plus de cruauté et de sadisme sanguinaire par ces mêmes Jeunes-Turcs qui ont renversé Abd-ul-Hamid, à l'instigation des Loges, parce que, disaient-ils alors, ils voulaient venger l'humanité des massacres perpétrés en Arménie, par ce monstre, en 1894-95. Et cependant, ces massacres ne sont rien à côté des sombres héta-combes actuelles dont ils se rendent coupables. Il est vrai que les Turcs n'avaient pas alors la collaboration des barbares teutons, massacreurs de femmes et d'enfants.

*Revue du diocèse d'Annecy.*

### LES LIVRES

Franc NOHAIN et Paul DELAY. *Histoire anecdotique de la Guerre*. Vol. 7 : L'armée française (Mobilisation et recrutement) ; Vol. 8 : L'armée française (sur le front) ; Vol. 9 : L'Armée française (Les services d'arrière). Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette). Vol. in-12. Prix : 0.60 franc chacun.

Entre tant de volumes intéressants, déjà publiés dans cette collection à laquelle les lecteurs font un excellent accueil, les trois fascicules que nous annonçons aujourd'hui, méritant assurément une place à part. Ils sont consacrés à l'armée française et forment un tout singulièrement instructif et encourageant : *instructif*, parce que le nombre est grand de ceux qui ne savent pas très exactement quel organisme est une armée et à quelles conditions son existence et son action demeurent soumises ; *encourageant*, parce que l'on verra dans ces pages les merveilleuses qualités des soldats français se révéler à chaque instant et sous les formes les plus diverses. La conclusion qui ressort de la lecture de ces trois volumes c'est que : « La France est certainement l'unique pays dont l'ardeur, le courage, le génie improvisateur aient permis, durant seize mois de combats acharnés, de réparer son imprévoyance et de développer sa puissance guerrière à la hauteur d'une ennemie contrainte elle-même de lui rendre hommage ».

L'abbé S. COUBÉ. *La Belgique et la France*. Exposé des liens anciens et nouveaux qui unissent les deux nations. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette) Vol. in-8. Prix : 0.60 francs.

On trouvera dans ces pages un tableau synoptique, mais animé et lumineux, des relations de la Belgique et de la France au cours des

siècles. C'est un travail consciencieux, original, qui se distingue absolument des pages franco-belges inspirées par cette guerre.

M. l'abbé Coubé fait brillamment ressortir les liens anciens, liens de parenté, qui unissent les deux peuples, car la Belgique est issue des deux mêmes races que la France ; liens historiques, car leurs destinées sont toujours mêlées, et alors même qu'elles sont en délicatesse, elles s'estiment ; liens de religion, car, baptisées ensemble à Reims dans la personne de leur commun roi Clovis, elles sont restées fidèles à la même foi à travers les mêmes vicissitudes.

Mais les liens nouveaux formés durant cette guerre sont plus émouvants. Ils sont faits de l'admiration que la France a vouée à la Belgique pour son attitude héroïque ; de compassion pour son martyr ; de reconnaissance pour le service qu'elle en a reçu ; et enfin de confiance dans un avenir réparateur et splendide.

R. P. JANVIER, O. P. *Conférences de Notre-Dame de Paris*. Exposition de la morale catholique. Carême 1914. La charité : sa nature et son objet : Conférences et retraites. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette). Vol. in-8 écu. Prix : 4 francs.

Avec sa méthode et sa précision habituelles, l'éminent Conférencier de Notre-Dame traite, en ce volume, de la Charité étudiée dans sa nature et son objet, renvoyant au prochain Carême l'étude des effets de cette grande vertu. La Charité est une amitié de l'homme à Dieu, et l'amitié suppose un amour où la bienveillance est souveraine, la réciprocité des sentiments et la communauté de vie, — tel est le point de départ ; et l'orateur montre, dans les deux premières conférences, comment, en effet, la charité réunit ces conditions. Loin d'exclure un amour de soi, conforme à la raison et à l'intérêt de l'individu, la charité autorise cet amour, l'ordonne et le porte au plus haut degré (3e conf.). Elle nous oblige, en outre, à aimer le prochain, et elle donne à cet amour la constance, en même temps qu'elle lui impose des caractères qui l'élèvent au-dessus de tous les sentiments naturels (4e conf.). Notre charité doit s'étendre à la patrie (5e conf.) et à l'Église (6e conf.).

Les Instructions de la Retraite pascale rappellent et expliquent la nécessité d'aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces ; — l'obligation de rapporter, par la charité, toute notre vie à Dieu ; — la stérilité des œuvres et des vertus que n'anime pas la charité ; — l'ordre établi dans nos affections par la charité.

---

**Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.**

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### LES CERCLES RURAUX DE L'A. C. J. C.

Il y a des *dogmes* qui finissent par mourir . . . quand on les tue !  
Et c'est le sort qui attend à brève échéance celui qu'avait formulé, de la façon suivante, Monsieur On-ne-sait-qui : Il est impossible de songer à établir des cercles de l'A. C. J. C. dans les paroisses de nos campagnes.

Ce n'était pas plus encourageant que cela, ce jugement trop hâtif pour être définitif.

Il faudra désormais lui ajouter un petit correctif : . . . quand on ne veut pas s'en donner la peine ! Car, ce qui se fait peut se faire, *a facto ad posse valet conclusio* ; or, à l'heure qu'il est, il existe dans l'A. C. J. C. plusieurs cercles ruraux . . . A elle toute seule, l'Union Régionale de Québec vient d'en fonder deux, en moins de quinze jours . . . pour s'en être donné la peine !

Il va sans dire que « la peine », ce sont surtout d'autres qu'elle-même qui l'ont eue. Elle ? Eh bien ! elle est restée dans son rôle : elle a exploré le terrain et fait d'heureuses trouvailles, après quoi elle s'est contenté de donner des conseils, des encouragements, des directions, et de fournir des renseignements jusqu'au jour où on lui a annoncé l'heureuse nouvelle d'une naissance qui a fait sa joie.

Ces deux nouveaux-nés — ce ne sont pas les plus vieux de la famille et ils n'en resteront pas longtemps les plus jeunes — ont vu le jour, l'un, dans la paroisse du Sacré-Cœur de Jésus (East-Broughton), l'autre à Charlesbourg.

Et ils portent de fiers noms : le cercle du Sacré-Cœur de Jésus, le cercle Saint-Charles Borromée.

À en juger par leurs premiers gestes et leurs premiers cris, ils sont bien constitués et rien ne leur manque de ce qu'il faut aux bébés destinés à vivre.

C'est peut-être que je n'y entends rien, mais je n'ai jamais compris qu'on pût affirmer sur un ton d'assurance sans réplique, qu'il ne faut pas songer à implanter l'Association de la Jeunesse dans les centres ruraux.

Et pourquoi donc juge-t-on impossible pareille entreprise ?

N'y a-t-il point, dans chacune de nos paroisses de la campagne, nombre de jeunes gens qui seraient heureux, si seulement

on le leur suggérerait, de faire un peu de bien dans leur entourage? Après tout, l'A. C. J. C. ne demande rien d'autre à ses membres. Qu'ils soient au village ou qu'ils soient dans la ville, ce qu'elle attend de leurs efforts, c'est uniquement un peu d'apostolat au service des intérêts religieux et nationaux dont aucun de nous, du reste, ne peut se désintéresser.

Et la noble ambition de se rendre utile, le secret désir d'employer pour le triomphe d'une bonne cause des activités qui seraient réjouies de se donner un peu d'exercice, vous les trouverez dans une foule de cœurs parmi cette jeunesse de nos « rangs » et de nos « faubourgs » qui n'est légère qu'en apparence et stérile seulement parce qu'on la laisse occupée à des riens qui l'ennuient et, parfois, la gâtent.

Et pour qui a eu le bonheur de rencontrer ces cercles de jeunes campagnards : fils « d'habitants », d'industriels, de marchands, d'artisans et autres, il ne fait pas de doute que ceux-là ont le feu sacré et qu'il brûle dans leur âme avec une ardeur, une intensité et une continuité qu'on trouverait difficilement chez d'autres jeunes hommes.

Et l'on ne voudra pas soutenir, je suppose, que c'est la besogne qui manquerait, dans nos paroisses rurales, aux bras généreux qui s'offrent pour l'accomplir. Seraient-elles vraiment si parfaites, nos bonnes paroisses, qu'il leur serait inutile d'ajouter à leur organisation une toute petite poignée de jeunes gens prêts à leur donner le secours de leur prière, le spectacle d'une vie édifiante, le concours de leur parole et celui de leurs actes, dans les moments parfois difficiles qu'il leur faut traverser?

On se plaint, un peu partout, que l'esprit chrétien est en baisse, que les campagnes sont désertées, que le luxe les envahit, que toutes sortes d'idées fausses ou subversives y pénètrent et s'y installent; on se dit impuissant, dans nombre d'endroits, à réprimer certains abus, à arrêter certains désordres, à réaliser certains progrès et à établir des œuvres d'action sociale catholique : c'est peut-être la preuve qu'une force nouvelle, organisée en vue de combattre ce qui doit être combattu et de propager ce qui doit être propagé, trouverait moyen de s'y employer utilement. Mais n'insistons pas sur une vérité d'évidence.

Si l'on estime si difficile d'établir dans les paroisses urbaines des cercles de l'Association de la Jeunesse, c'est, pensons-nous, que l'on garde encore sur son compte des idées qui ne sont pas justes et que l'on entretient à son endroit des préjugés étrangement tenaces.

On a entendu dire tant de fois que l'A. C. J. C. est une société bonne pour les collégiens et pour les petits « messieurs », mais trop aristocratique pour convenir à des ouvriers et à des

cultivateurs qu'on a cru que c'était vrai. Et puis, il y a ces « hautes études » auxquelles se livrent les membres des cercles !

Grand Dieu, que ces « hautes études » ont donc été dommageables au recrutement et à l'influence de l'A. C. J. C. ! Ces « hautes études », pourtant, je ne les trouve prescrites en aucun endroit des statuts de l'Association. On y exige bien, des jeunes gens qu'on enrôle, de l'étude, mais c'est tout... avec cette recommandation que les connaissances dont on cherchera à faire l'acquisition devraient être telles qu'on puisse s'en servir pour être plus habile dans sa profession, plus à même de défendre la vérité religieuse et les intérêts canadiens-français. Et c'est une exigence à laquelle n'importe qui peut satisfaire.

Étudier, c'est apprendre quelque chose qu'on ne savait pas et cela peut se faire en lisant, en causant, en écoutant quelqu'un qui sait.

Où a-t-on pris qu'il soit si malaisé d'amener quinze garçons tant soit peu intelligents, à se poser des questions élémentaires comme en voici quelques-unes : Où en sommes-nous, dans cette paroisse, au point de vue de l'alcoolisme, des ventes de boissons sans licences, de la production industrielle, du rendement agricole ? est-ce que nous avons à souffrir du mal de l'émigration, de la plaie des dépenses inutiles, etc., etc.

C'est une façon d'étudier celle-là et non la moins pratique... et facile, n'est-ce pas ?

Si nous quittons le terrain des enquêtes locales pour entrer sur celui des recherches à faire dans les livres, les journaux et les revues, que de sujets fort abordables pour des « ignorants » et que de connaissances fort appréciables chez un homme qui veut faire œuvre saine au milieu de ses concitoyens ! Il y a, par exemple, l'agriculture qui peut occuper longtemps les recherches des membres d'un cercle rural. Il se publie, là-dessus, dans les revues et les journaux et, notamment, dans l'« Action Catholique » des articles bien faits, intéressants, instructifs, capables d'amorcer une conversation générale en séance d'étude et d'amener des échanges de vues et des discussions absolument profitables à de jeunes cultivateurs.

Est-il au-dessus de la portée intellectuelle de ces jeunes gens de se tenir au courant de ce qui s'écrit, ici ou là, sur la tempérance, sur les organisations ouvrières, sur des œuvres de coopération, sur certaines mesures législatives ?

Ne pourrait-on, par exemple, leur dire ce qu'est une Caisse Populaire, leur en faire connaître l'organisation, le mécanisme, leur en expliquer le but et les avantages ?

Pourquoi ne pas leur parler du Comptoir Coopératif de Montréal dont ils peuvent retirer tant de services ?

Ne serait-il pas désirable qu'ils pussent apprendre comment on tient une assemblée quelconque, de marguilliers, de commissaires d'écoles, de conseillers municipaux ; quels sont les attributions et les devoirs de ces divers fonctionnaires, et vingt ou cent choses semblables qui donnent à qui les connaît une supériorité fort appréciable chez un homme de bien ?

Au moins, ne prétextons pas, pour exclure l'A. C. J. C. de la liste des œuvres que nous voulons fonder dans nos paroisses, que l'organisation d'un cercle est compliquée et que son fonctionnement demande des soins tout particuliers.

C'est le contraire qui est vrai.

D'ailleurs, la mise en train d'un cercle se fait toujours par l'Union Régionale et elle ne s'en fatigue pas trop.

Vous en voulez un tout de suite ? adressez-vous à M. le notaire Oscar Hamel, 209 rue Saint-Jean, Québec. Il vous enverra, ces jours-ci, tous les renseignements nécessaires et si vous l'invitez à « venir voir » il ira voir par lui-même ou par d'autres.

Vous constaterez, alors, que rien n'est difficile, en tout cela, si ce n'est... se donner un peu de peine.

AUBERT DU LAC.

#### LA PROHIBITION AUX ÉTATS-UNIS

Depuis le premier janvier, les lois de prohibition sont entrées en vigueur dans sept États de l'Ouest américain fermant leurs portes à plus de 3,000 buvettes, hôtels, distilleries et maisons de gros. Ce sont les États de Iowa, Colorado, Oregon, Washington, Idaho, Arkansas, Caroline du Sud, ce qui porte à 19 le nombre des États prohibitionnistes.

Au Colorado, durant la dernière semaine de décembre, avant la fermeture des buvettes, il s'est dépensé près de \$3,000,000 en liqueurs ; tandis que des ventes spéciales ont été établies dans les 502 buvettes de l'État d'Iowa. Les partisans de la prohibition s'attendent à des changements bienfaisants dans ces deux États avec la nouvelle législation.

Dans l'Oregon, la loi défend la vente de liqueurs, même dans les pharmacies. On ne peut s'y procurer des boissons, sous aucun prétexte, en dépit même des prescriptions du médecin. Cependant, chaque famille peut importer une certaine quantité de liqueurs, tout comme dans l'État de Washington.

Les mesures les plus sévères affectent l'État d'Idaho, où non seulement la vente et la fabrication, mais même la possession des liqueurs sont considérées comme un délit criminel. Il faut une permission spéciale de la cour, pour se procurer des liqueurs pour des fins sacramentelles et scientifiques.

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
sept. 1915 - - - - - \$728,681.78

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1915.

| ANNÉES         | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 1909           | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910           | 149      | 8,540                   | 19,269   | 72,217.94    |
| 1911           | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912           | 294      | 19,326                  | 39,211   | 284,355.82   |
| 1913           | 349      | 24,492                  | 47,957   | 428,745.21   |
| 1914           | 399      | 28,689                  | 55,541   | 584,188.43   |
| 1915 (30 Sept) | 454      | 31,593                  | 60,436   | 728,681.78   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous  
serez une idée des sommes énormes dont disposeront  
Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer  
les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 28, Édifice "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté 134, Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1781.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

| Ans | \$5.00   | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | PAR MOIS |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95 | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 125.73   | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41   | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05   | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 328.72   | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44   | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30   | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37   | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70   | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38   | 1398.98  | 2099.91  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47   | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04   | 1732.35  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5196.37   |
| 13  | 953.17   | 1906.60  | 2860.66  | 3814.45  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.98  | 2086.13  | 3130.08  | 4173.67  | 5216.38   | 6290.06   |
| 15  | 1135.38  | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6915.10   |
| 16  | 1280.84  | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78  | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6648.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87  | 2860.19  | 4291.46  | 5732.29  | 7152.60   | 8582.51   |
| 19  | 1534.03  | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35  | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91  | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                   |        |
|-------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00 | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA  
HUILE D'OLIVE PURE

ÉPICERIES

BISCUITS

PROVISIONS

CONSERVES DE FRUITS

LÉGUMES

FRUITS SECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 1886

## F. GERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

### " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

**J.-P. GARNEAU**

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.



## La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1848, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

## La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

# PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

ACHETEZ

VOS

# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUÉBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53, rue St-Pierre.  
**LIMOILLOU**, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

**COFFRETS DE SURETÉ** à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

**LA CAISSE D'ÉCONOMIE**, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles